



SNUipp-FSU 67
10, rue de Lausanne
67000 STRASBOURG

Tél : 03 90 22 13 15
Mail : snu67@snuipp.fr
Site internet : <http://67.snuipp.fr/>

Page facebook : www.facebook.com/basrhin.snuippfsu

page twitter : <http://twitter.com/snuipp67>



CAPD du 26 juin 2014 : Compte rendu du SNUipp-FSU 67

Maintiens, Temps Partiels, Phase Informatisée du Mouvement

Cette CAPD a validé les maintiens qui avaient été décidés lors du GT du 12 juin 2014.

Nous avons informé nos adhérent-es et les collègues qui nous avaient fait parvenir leur fiche de suivi. Le prochain Groupe Technique, qui traitera de la phase manuelle du mouvement, se réunira le mercredi 2 juillet.

- Tous les collègues qui ont demandé un maintien mais qui ne pourront pas prendre leur poste à la rentrée (congé maternité...) sont écartés de procédure.
- Il reste 25,25 ETP (Equivalents Temps Plein) en bilingue dans le département. Un appel à candidatures sera lancé par l'administration auprès des collègues qui n'auraient rien obtenu à cette phase du mouvement. Un appel à candidatures sera aussi lancé pour les postes vacants en ASH.
- 10 stagiaires sont prorogés dans le département. Aucun stagiaire n'a été licencié. Ces stagiaires prorogés qui étaient affectés changeront d'affectation pour être sur des postes à mi-temps, car ils passeront dans la nouvelle forme du « concours rénové » sur des postes à mi-temps, réservés pour les stagiaires « Concours rénové », les futurs PES/M2.
- Cette année, il y a 2 procédures pour les priorités médicales qui restent valables pour toutes les phases du mouvement :
 - l'attribution de 100 points (priorité absolue),
 - l'attribution de 5 points (attention particulière).

Il n'y a plus de priorité au second temps du mouvement, comme cela était le cas précédemment. L'administration a rappelé que c'est aux collègues concernés par une priorité de transmettre leurs documents de la médecine de prévention à l'administration.

Postes à profil

- Poste de Conseiller Pédagogique, Strasbourg 3 : Jocelyne PERRY
- Poste d'Enseignant dispositif « Scolarisation des enfants de moins de 3 ans », Strasbourg 5 : Marie SCHOEDEL
- Poste d'Enseignant dispositif « Plus de maîtres que de classes », Strasbourg 5 : Anne-Pascale LEURENT
- Poste de Conseiller Pédagogique, Obernai : Olivia FETIQUE
- Poste de Conseiller Pédagogique, Strasbourg 6 : Marie KIEFFER
- Poste d'Enseignant de l'Unité d'Enseignement Autisme de Strasbourg, ASH : Stéphanie POOS
- Poste d'Enseignant CLIS « Troubles spécifiques Dysphasie », Strasbourg 11 : Muriel GRUNEWALD
- Poste de Direction de l'EE Erckmann Chatrian, Strasbourg 4 : Catherine TOURNACHE
- Poste d'Enseignant en U.L. pour l'inclusion au Lycée J. Rostand de Strasbourg, ASH : Vanessa GENDRE
- Poste d'Enseignant à la Maison d'arrêt, ASH : Catherine WEISS

- Poste d'Enseignant Référent Handicap du Secteur Strasbourg Sud 3, ASH : Emmanuelle GLAENTZLIN
- Poste de Direction à l'EE des Roses à Haguenau, Haguenau Nord : Christine MAIRE
- Poste d'Enseignant en U.L. pour l'inclusion au Lycée Couffignal de Strasbourg, ASH : Myriam WACK
- Poste d'Enseignant spécialisé Option E au RASED Reuss 1, Rep Stockfeld, Strasbourg 3 : Mickaël CAPOT-KLEIN
- Poste d'Enseignant en ULIS au Collège de Brumath, ASH : Patricia MUSQUER
- Poste de Chargé de mission des élèves intellectuellement précoces (EIP), ASH : ...
- Demi Poste d'enseignant Formateur associé en Sciences et Technologie à la Maison pour la Science en Alsace : Mathieu KAERCHER
- Poste d'ULIS du Collège Lezay Marnésia : Kelly MULLER

Il reste 3 à pourvoir à l'ERPD, un appel à candidatures sera relancé auprès des collègues qui n'ont pas de poste.

Questions diverses :

- INEAT/EXEAT : L'administration accepte l'entrée de 16 collègues du Haut-Rhin, dans le cadre d'un rapprochement de conjoint avec enfant(s) à charge.
- Nombre d'enfants avec une notification MDPH qui n'ont pas de place en établissement spécialisé : une enquête sera menée à la rentrée, l'administration n'étant pas en mesure de fournir des chiffres actuellement.
- Mecs Oberlin : les discussions se poursuivront à la rentrée. Une seule certitude : il faudra travailler à moyens constants.
- Organisation de la rentrée des stagiaires : Tous les stagiaires (concours exceptionnel et concours rénové) seront accueillis le mercredi 27 août après-midi à Sélestat.
Les lauréats du **concours exceptionnel** seront à temps plein sur le terrain. Ils auront 2 jours de formation le 28 et le 29/08, au CRDP (Canopé), la prérentrée aura lieu le lundi dans les écoles. Leurs tuteurs seront les CPC, leur formation prendra appui sur les 18h d'anim péda (6 mercredis aprem). Les lauréats au concours exceptionnel ont été affectés lors d'un groupe de travail le lundi 23 juin.
Les lauréats du **concours rénové** seront à mi-temps dans des écoles. Le jeudi 28 août, ils seront à l'ESPE. Le vendredi 29 août, ils seront dans la classe de leur tuteur, EMF. Le lundi, ils feront la pré-rentrée dans leur école. Ils seront affectés entre le 8 et le 11 juillet, une fois les résultats au concours connus (4 juillet).
- Temps de récréation avec la réforme des rythmes et injonctions des IEN :
Il nous a été répondu que c'est une réflexion pédagogique que doivent s'approprier les équipes. Il est toujours possible d'organiser une récré l'après-midi, même avec les nouveaux rythmes scolaires.
- Réponse de l'administration aux collègues en difficulté, dans des rapports difficiles avec élèves ou parents :
Le SNUipp-FSU 67 a alerté la DASEN sur le nombre croissant d'enseignants en difficulté avec les parents ou dans leurs classes avec des élèves incontrôlables. Bien souvent, les collègues se sentent « lâchés » par leur hiérarchie. La DASEN nous a répondu qu'un temps « d'enquête » était nécessaire, avant d'apporter une réponse.
Le SNUipp-FSU 67 a demandé à la DASEN qu'un temps de rencontre ou de réponse écrite de la part de la hiérarchie soit prévu, afin de laver les collègues de tout soupçon et pour qu'ils puissent se reconstruire.